68e ANNEE. — N° 142. DIMANCHE 2 DECEMBRE 1928

20 c.

Journal du Lot

20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Réponse à une explication du rôle joué par les « businessmen » américains à l'égard des Soviets. — Le budget de la Guerre à la Chambre.

La nouvelle que les hommes d'affaires américains font commerce avec les Soviets a produit sensation en Europe.

— Eh ! quoi, dit-on, les Etats-Unis ?... Voilà les Etat-Unis en relations avec les bolchevicks, pour qui ils affichent un mépris accablant ! Ils refusent de reconnaître leur gouvernement et ils font marché avec lui. Ils les tiennent pour d'abjectes fripouilles et ils traitent des affaires avec eux !

Notre confrère, Stephane Lauzanne, qui les connait, veut bien nous expliquer...

— Faites attention à ceci, nous dit-il, que les Etats-Unis *n'achètent* pas aux Soviets. Ils leur *vendent* seulement. La *General Electric Company* a passé contrat avec les Soviets pour leur livrer 25 millions de dollars de machinerie électrique. Donc, ils ne financent pas les Soviets. Ils en reçoivent au contraire de l'argent.

— Parlons sérieusement. D'abord, j'admire la moralité supérieure de ces supercapitalistes yankees !... Ils ne serreraient pas la main des bolchevicks, mais ils acceptent de signer avec eux des contrats qui les engagent réciproquement. Ils déclarent dégoûtantes les théories et les personnalités soviétiques, seulement ils trouvent bon leur argent !... Mais passons, si vous voulez ! C'est du *business* et nous savons par expérience que cela n'a rien de commun avec la simple morale des braves gens !...

Où je trouve que notre confrère va un peu fort c'est quand il prétend qu'il serait scandaleux d'acheter aux Soviets tandis qu'il est très bien de leur vendre. Ils ne pourraient, nous dit-il, livrer que des marchandises volées ou fabriquées avec du matériel volé et l'on ne pourrait accepter cela sans quelque déshonneur !

Mais l'argent avec lequel ils payeront les marchandises qu'on leur livre — en admettant qu'ils les payent — cet argent ne l'ont-ils pas volé à leurs créanciers ?... L'Etat soviétique se refuse à rembourser *les 20 ou 25 milliads de francs-or* qu'il doit à la seule France ! Il a donc fait faillite. Dans le train ordinaire des choses, entre particuliers, un failli n'a pas le droit de faire œuvre commerciale avant de s'être réhabilité. Pourquoi donc les Etats-Unis n'auraient-ils pas dit aux Soviets : ou bien vous n'avez pas d'argent et je ne vous livre pas mes machines, ou bien vous en avez et, alors, commencez donc par rembourser ceux à qui vous devez !

Ils ne l'ont pas fait !...

C'est un bien mauvais encouragement que les Etats-Unis donnent là aux gens qui auraient envie de ne pas payer leurs dettes.

⁂

Les crédits de la guerre, ont été sérieusement discutés. Que cette discussion soit dangereuse comme le prétendent certains journaux, cela ne nous apparait pas. Mais ils nous semble qu'elle peut être très utile.

Sur quoi a-t-elle porté ? Est-ce sur la nécessité de maintenir la France en état de pleine sécurité ?... Allons donc ! Là dessus, il n'y a pas de débat. Tout le monde est d'accord.

Il y a désaccord sur la méthode à employer. Est-ce un crime de se demander si celle du ministère de la guerre est la meilleure.

Personne ne conteste sérieusement que nous avons payé cher en 1914 certaines erreurs fondamentales de stratégie guerrière et de conception militaire : l'offensive à outrance, la méconnaissance des fortifications de campagne, la mobilité des troupes à quoi l'on sacrifiait comme encombrant le matériel, la négligence des réserves inutilisées. Personne ne peut le nier : cela s'est révélé faux à l'épreuve. Il a fallu réparer ces fautes en pleine action. Et à quel prix de sang et d'argent ?...

Quel service ne nous aurait pas rendu celui qui eût obligé l'Etat-Major à les reconnaître d'avance ? Aujourd'hui faut-il donc condamner ceux qui appellent l'attention des Chefs sur des problèmes du même genre ?

Tiennent-ils bien compte que l'art militaire a évolué depuis 1914 comme à cette époque il avait évolué depuis 1870 ? Qu'ils veuillent bien examiner les choses sans tenir compte des traditions ; qu'ils contrôlent leurs formules et qu'ils vérifient leurs idées.

Est-ce qu'ils ne s'hypnotisent pas sur la question des effectifs ? Est-ce que le matériel, l'équipement du pays et les procédés scientifiques n'auront pas plus d'importance que le nombre des soldats à mettre en ligne ?

Eux-mêmes ne disent-ils pas que l'Allemagne est restée une grande puissance militaire ? Elle n'a pourtant que 100.000 hommes armés. Sa force n'est donc pas rien que là. Elle est, nous dit-on, dans sa faculté d'adaptation industrielle et dans sa préparation scientifique.

Vous voyez bien ! Il y a donc autre chose que la masse d'hommes à mettre en campagne du premier coup. En effet, il n'est pas besoin d'avoir fait ses études à l'Ecole d'Etat-Major pour être sûr qu'une prochaine guerre serait aussi différente de la dernière que celle de 1914 l'était de la guerre de 1870.

M. Painlevé avait raison de dire :

« Nous ne pouvons pas renoncer « à nous défendre, alors que pour la « protection de nos frontières, nous « n'en sommes pas encore à l'heure « de nous confier aux seules forces « morales. »

Mais on n'avait pas tort de lui demander si pour protéger nos frontières les moyens qu'il propose sont les meilleurs.

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

LES PROJETS DE M. HERRIOT

Que va faire M. Herriot ? demandent les curieux gazetiers.

— Hé quoi ! Sa mairie de Lyon, son rôle au Parlement et dans les conseils de son parti ne sauraient-ils suffire à absorber sa grande activité ?

Croire cela, ce serait bien mal connaître l'homme, le politique et l'écrivain !

Déjà il quittait à peine le ministère que certains contaient qu'il allait prendre la direction d'un grand journal, avec des appointements supérieurs à ceux d'un ministre...

L'autre jour on affirmait — et M. Herriot n'a point démenti — que les cercles littéraires de l'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay, du Chili et du Pérou lui offraient de faire une grande tournée de soixante conférences.

Mais comme cette tournée durerait plus de quatre mois, il n'est guère vraisemblable, dans les circonstances actuelles surtout, que M. Herriot se décide à entreprendre la conquête de l'Amérique.

..C'est que M. Edouard Herriot fut toujours un grand travailleur et, dès sa petite enfance, un élève studieux.

Quand il revint, l'autre mois, d'inaugurer le Musée napoléonien de l'île d'Aix, un vin d'honneur, on le sait, lui fut offert à Rochefort.

Au cours de cette aimable solennité, un bon vieillard, tout blanc, tout chenu se faufila jusqu'au ministre de l'Instruction publique, se planta devant lui, en souriant.

— Me reconnaissez-vous ? fit-il.

— Comment donc, cher monsieur Trioux. On n'oublie pas le visage de ses maitres. Et vous n'avez guère changé depuis le temps — déjà si lointain, hélas ! — où, bambin en culottes courtes, j'étais votre élève au lycée de la Roche-sur-Yon.

— J'espère, fit avec un hochement de tête rétrospectif l'excellent vieux maître, que vous êtes moins « dissipé » que dans ce temps-là !

Au fond, maintenant comme toujours, le grand rêve d'Edouard Herriot, c'est de pouvoir écrire ses livres. Et ceux-là, seuls, qu'il a déjà en chantier, suffiraient à occuper et emplir la studieuse carrière d'un homme moins actif.

M. Herriot, depuis longtemps, a accumulé les fiches d'une vaste Histoire de la Renaissance, *qui aurait six ou sept volumes in-octavo.*

Il met actuellement au point une Vie de Beethoven *pour laquelle il aurait voulu parcourir l'Autriche, l'Allemagne, et y suivre les traces de l'illustre et malheureux génie.*

Il a encore, dans ses cartons ou dans ses projets, un traité de philosophie moraliste, Les Idoles, *dont le plan évoque les fameux quatre groupes d'idoles de lord Verulam,*

Comme si cela ne lui suffisait pas, il rêve d'un livre tout différent : Epigrammes, *où il passerait en revue les hommes et la politique de son temps. Une sorte de manuel d'échos abstraits, qui ne manqueraient ni de piquant ni de moelle.*

Informations

A la Chambre

Dans la séance du matin, M. Renaudel propose une suspension de séance. Le ministre combat cette proposition et pose la question de confiance. Cette proposition est repoussée par 385 voix contre 105.

La Chambre, dans l'après-midi, a continué la discussion du budget de la guerre. M. Painlevé, au sujet des agents militaires, indique qu'à l'avenir l'administration réservera un quart de la totalité de ces emplois aux candidats civils. Il affirme que les jeunes soldats incorporés en novembre 1929 ne feront qu'un an.

Les chapitres 1 à 27 sont votés.

Sur le chapitre 28, M. Chastenet propose le relèvement de 10 millions pour la gratuité des voyages des soldats permissionnaires.

M. Chéron combat la proposition et pose la question de confiance. M. Chéron avait accepté de relever le crédit de 1 million, en faveur des soldats mariés.

La proposition est repoussée par 380 voix contre 206.

La Chambre, dans une séance de nuit, a continué la discussion du budget de la guerre dont les chapitres 29 à 38 sont votés.

Bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 16 au 23 novembre, enregistre une encaisse-or de 31.213.823.770 fr., en augmentation de 361.983.918 fr. sur la semaine précédente.

Effectifs alliés en Rhénanie

Dans une réponse écrite, sir Laming Worthington Evans, ministre de la guerre, vient d'annoncer que les effectifs des troupes alliées actuellement en Rhénanie, sont les suivants :

Britanniques, 6.100 à la date du 1er novembre ; Français, 47.500 à la date du 1er octobre ; Belges, 5.500 à la date du 10 octobre.

L'opinion d'un dictateur

Une note officieuse remise à la presse, annonce qu'une pétition, signée par les directeurs des journaux espagnols, a été remise au général Primo de Rivera, demandant notamment que la censure de la presse soit exercée d'une façon plus pratique, plus rapide et plus uniforme.

Le président du Conseil a répondu que la censure est un bienfait pour le journalisme, dans les conditions actuelles, et que, pour le moment, on ne peut ni la supprimer, ni la modifier.

Le général Primo de Rivera déclare toutefois que des dispositions seront prises, pour que la censure de la presse soit opérée avec plus de célérité.

La session de la S. D. N.

La nouvelle officielle du transfert, à Lugano, de la prochaine session du Conseil de la Société des Nations, ne pourra pas être donnée avant que tous les membres du Conseil, qui viennent d'être consultés, aient pu faire parvenir leur réponse. On pense que cette réponse ne pourra être que favorable, étant donnés les motifs invoqués par M. Stresemann.

En attendant, le secrétariat de la S. D. N. prend, d'ores et déjà, toutes dispositions utiles pour que le Conseil puisse délibérer à Lugano, dans les meilleures conditions possibles.

Un Conseil de régence

Vu que la convalescence du roi d'Angleterre sera sans doute longue et qu'elle sera suivie d'un séjour prolongé à l'étranger, il est probable qu'un conseil de régence sera nommé pour expédier les affaires courantes et donner l'approbation royale aux documents divers, tels que les nouvelles lois ou traités conclus avec l'étranger, que le gouvernement soumettra à la Couronne.

Ce conseil serait vraisemblablement constitué par un prince du sang, l'archevêque de Canterbury, le lord-chancelier et le premier ministre.

Entente anglo-américaine

Prenant la parole à une réunion du comité parlementaire pour la Société des Nations, lord Cecil a déclaré qu'une entente navale anglo-américaine, basée sur le principe de la parité absolue, devait être le premier pas dans la voie d'un accord général sur le désarmement.

Il a fait valoir que les Etats-Unis pourraient soulever la question de la liberté des mers et que l'acceptation de ce principe serait avantageuse à la Grande-Bretagne, pourvu que les Américains s'engagent à la faire respecter.

Au Maroc

A la suite de négociations habilement menées, Lahoussine ou Admar, le chef de la tribu des Aït Ouarim, qui s'était réfugié dans la montagne, lors de la soumission de cette tribu, s'est présenté à Tiznit, pour demander l'Aman. Cette démarche aura un grand retentissement dans tout l'Anti-Atlas.

Trouvailles archéologiques

Le tombeau d'une actrice a été découvert dans la nécropole romaine de Jadera (Dalmatie), par le professeur Valenti, un archéologue.

Parmi les objets trouvés dans le sarcophage, on note des disques d'admission au spectacle, — ces disques sont en ivoire avec des sculptures en relief, — un sac à main de femme, des pièces de soie, des fioles et une balance.

Sensationnelle invention

En Allemagne, vient d'être construit un appareil qui, « par ondes », parvient à arrêter à distance les moteurs à explosion. On appuie sur un bouton et, comme par enchantement, toutes les étincelles meurent aux bougies des moteurs. C'est l'anéantissement à distance de l'effet de la magnéto. Tout véhicule terrestre ou aérien pénétrant dans la zone neutralisée s'arrête fatalement.

L'action neutralisatrice est de faible rayon encore, mais elle existe. On arrête à 1.000 mètres avions, autos, machines.

La puissance qui détiendra le monopole d'une semblable invention — quand elle sera perfectionnée — pourra se jouer des attaques de l'aviation ennemie.

EN PEU DE MOTS..

— M. Jean Veber, l'illustrateur célèbre, le dessinateur remarquable, vient de mourir. Il était né en 1864.

— Des secousses sismiques ont été ressenties à Barcelone, et dans plusieurs villages environnant cette ville.

— Le Président de la République inaugurera le monument de la victoire de Verdun, le 23 juin 1929.

— Le Président de la République a remis, jeudi, dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides, la croix de la Légion d'Honneur aux drapeaux de la Garde Républicaine.

— M. Maurice Paléologue, élu par l'Académie Française, en remplacement de M. Jonnart, a été reçu, jeudi, par M. Louis Barthou, sous la Coupole.

— On signale qu'il y a 50 centimètres de neige à la Schlucht (Alsace).

— La Cour d'assises de Seine-et-Oise a condamné à mort la femme Juliette Brucy, qui avait tué son mari.

NOS ÉCHOS

Morale.

Si jamais il vous arrive de visiter la ville universitaire d'Abilene, au Texas, et de rencontrer une jeune personne qui vous inspire de tendres sentiments, gardez-vous de le lui faire savoir, en public du moins, il vous en cuirait.

Dans ce paradis du puritanisme, il est en effet défendu, sous des peines sévères, à tout individu des deux sexes, de flâner ou de stationner dans les rues, magasins, places publiques, etc... dans le but de flirter (*sic*). Défense également d'attirer sur soi l'attention d'une personne de sexe opposé par des paroles, des gestes, des clignements d'yeux, des contractions faciales, etc...

Ceci pour les deux sexes.

Mais comme les hommes passent, à tort ou à raison, pour être moins sérieux que les femmes, ils sont plus particulièrement visés par l'arrêté municipal. Par exemple, sous peine d'une amende de 200 dollars, il leur est interdit : de faire les yeux doux à toute personne du sexe féminin, de lui adresser la parole, de tousser, de siffler ou, de toute autre manière, de chercher à se faire remarquer d'elle, à pied, en tramway, en automobile, etc...

On ne nous dit pas si l'on se marie beaucoup à Abilene.

Le plus grand crime de l'Histoire.

Si l'on demandait aux Français quel est le plus grand crime de l'Histoire, les neuf dixièmes d'entre eux répondraient que c'est d'avoir provoqué la dernière guerre. Si l'on posait la même question aux Allemands, ils répondraient de même, mais sans doute avec une petite variante. Les Anglais, les Italiens, les Américains, etc., feraient des réponses identiques. Eh bien ! les uns et les autres se tromperaient.

Un certain M. Jean Ciubranovitch nous explique, dans un opuscule qu'il répand dans toute l'Europe, et probablement aussi de l'autre côté de l'Atlantique, que le plus grand crime de l'Histoire est d'avoir laissé annexer le Monténégro.

La grande coupable, c'est la Société des Nations qui, dit l'auteur, a commis un acte auprès duquel la violation de la Belgique n'est rien.

M. Ciubranovitch exagère.

L'adieu au croissant.

La Turquie vient de modifier son drapeau. Elle a supprimé le croissant et le remplace par un C, la première lettre du mot « Chumbrioriet », qui veut dire : République.

Le symbole de la lune que répudie ainsi la jeune république, lui avait pourtant été légué par un lointain, un très lointain passé, puisqu'il datait du commencement de l'empire de Byzance.

La disparition de la lune sur l'emblème national turc, diminuera d'une unité les corps célestes qui figurent sur les drapeaux.

Le soleil, qui dévorait un dragon, a cessé depuis longtemps déjà de représenter la Chine. Il reste encore le soleil du Japon et de la République Argentine qui l'emploie dans sa marine.

Quant aux étoiles elles scintillent sur le drapeau des Etats-Unis, sur ceux du Chili et du Venezuela.

Le Brésil arbore fièrement les étoiles et le globe terrestre.

Candeur.

L'autre jour un policeman de Londres comparaissait en justice pour avoir intentionnellement laissé échapper un délinquant après avoir accepté de celui-ci une assez forte somme.

Le représentant défaillant de la force publique fut sévèrement puni. Mais en prononçant l'arrêt, le président du tribunal crut devoir adresser aux corrupteurs en général cette naïve et prudhommesque adjuration :

— Je prie tous ceux qui exposent les agents de police à la tentation en leur offrant de l'argent pour les détourner de leurs devoirs, de songer à la société à laquelle ils risquent de causer un grave préjudice.

On voit d'ici les criminels se préoccupant du tort qu'ils peuvent causer à la société !

AU POETE, ERNEST LAFON AVOCAT DU PATOIS

Vous plairait-il, mon cher Lafon, de causer un instant avec votre ancien, très ancien maître ? Mais, j'avoue être en état d'infériorité, car je ne suis pas, comme vous, un patoisant-autochtone émérite, taquinant la muse avec virtuosité dans ce dialecte de vos pères et qui vous y convie à l'heure crépusculaire.

« Poète prends ton *luth* et me donne un baiser »

« Le patois doit-il périr ? », titre de vos intéressants articles, pouvant être traduit de différentes façons, en allemand ou en anglais, selon le sens qu'on lui attribue. Faut-il qu'il meure ? logiquement, parce qu'il est mortel, ou par suite de circonstances indépendantes de sa nature. — Müss es oder soll es sterben ? — must it or shall it die ? — ou traduirons-nous simplement par « Mourra-t-il ? ».

Tenons-nous-en à cette interprétation et posons-nous la question suivante : quelle est l'origine du langage ? Connaissant l'origine, la naissance d'une chose, d'une personne, nous prévoyons plus facilement quelle en sera la fin dernière, c'est-à-dire sa mort.

En philosophie, vous le savez, mon cher ami, on a beaucoup discuté sur ce sujet, et sans résultat aucun ; les uns ont déclaré que le langage était d'origine divine, les autres d'origine purement humaine : Words ! Words ! répéterons-nous avec Shakespeare. Problème délicat d'un solution mystérieuse, comme celui de l'union de l'âme et du corps, pour lequel on a trouvé des théories variées, telles que le médiateur plastique de Cudworth, l'influx physique d'Euler, etc. Tout cela, série de points d'interrogations. Mais ne nous perdons pas en discussions oiseuses et disons que le langage, quel qu'il soit, étant l'expression de l'organisme humain et de la pensée humaine, mourra comme l'homme qui est mortel. Çà ! vous n'en doutez pas ! Et le patois ne fera pas exception. Mais, comment et quand périra-t-il ? Quelles seront les modalités de cette mort lente ? évolution de plus en plus progressive. Il y a bientôt 50 ans que j'entends parler patois dans le Lot. Eh ! bien, mon cher Lafon, durant ce demi-siècle il a terriblement évolué. Je me rappelle que, aux audiences correctionnelles, M. le Président Lurguy, dont cependant, le patois était la langue de son enfance, était parfois obligé de se faire traduire, par l'huissier de service, les dépositions des témoins, véritables troglodites. C'était un patois dur, rugueux, si j'ose dire, de l'âge des hommes de pierre, sonore, sans être harmonieux, de même que l'espagnol des Arabes, après la conquête, diffère de la langue de miel du divin Herrera.

Mais, depuis, quelle évolution ! presqu'une révolution. Les voies ferrées, les autos, la bicyclette, les motos, les autobus, le service militaire, les 28 jours, les 13 jours, tout cela a provoqué un frottement constant des populations éloignées. Les villages ne sont plus que des faubourgs des villes. Tout le monde parle français, les vieux un patois francisé : impossible de remonter le courant : l'eau pure de la source va à la mer. Mais, laissez-moi vous dire combien je vous approuve de lutter contre la disparition de cet idiome, si cher à tous ceux qui le parlent et l'ont parlé. Le patois, écrivait, notre ancien élève Bladinière, c'est notre signe de ralliement, et je l'en félicite. Il faut avoir quitté son pays natal pour se rendre compte des sentiments inexprimables, des émotions éprouvées en entendant une parole ou un refrain vous rappelant le clocher du village natal ou les accents de nos grandes fêtes.

Et cela date de loin. Dans *Iphigénie en Tauride*, de Gœthe, la Prêtresse de Diane, entendant Oreste et Pylade parler grec s'écrie toute joyeuse et émue, elle, l'exilée :

« Oh ! accents doux et bienvenus de la langue maternelle sur le sol étranger ! »

Un jour, à Dresde, je dressais l'oreille à une exclamation que Waterloo a rendue célèbre : Je me retournai, et je vis une épave française, en délicatesse avec la police. Vous l'avouerai-je ? Ça me fit plaisir, et, cependant, ce n'était pas un langage académique.

Patoisants quercynois, disséminés en France ou ailleurs, défendez les bégayements de votre enfance contre l'invasion étrangère. Ecrivez en patois, parlez patois ! Que la Muse vous inspire ! Ce sont les chaînons minuscules de ces petites patries qui maintiendront, fortifieront l'union, la concorde dans notre belle France. La lumière blanche, rayonnante, de quoi est-elle composée ? de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Et ce sont tous ces cœurs qui battant séparément pour chacune de ces petites patries, s'unissent dans un hymne d'amour pour chanter la grande !

Et, au soir de la vie, qu'il est doux de murmurer des cantilènes qui ont bercé notre enfance et dont la mélodie touchante vient attendrir nos derniers moments.

Mère, mère !
Et-ce toi, dis-moi
Mère, mère !
Qui veille sur moi

Ant. CHÉRY.

Est-ce vrai ?

Une exposition de la mode et de la coiffure va s'ouvrir à Londres, dès vendredi prochain.

On y verra les plus fameux experts en l'art de la coiffure, et particulièrement ceux de Paris.

L'un d'eux présente vingt-quatre modèles de cire dont il a arrangé la chevelure suivant les différentes modes qui ont régné depuis la Grèce et Rome jusqu'à nos jours.

« Mes modèles, a-t-il déclaré, montreront que la mode des cheveux courts a atteint son apogée et commence à décliner. D'ici cinq ans, je pense que nous serons revenus aux cheveux longs. »

Quiproquo.

C'était, il y a un peu plus de 40 ans, M. Clémenceau était député et médecin à Montmartre. Un jour un client se présente à une de ses consultations.

— « Déshabillez-vous » lui déclare le Tigre brutalement et sans lui laisser le temps de fournir aucune explication.

Et le patient d'obéir.

Après une auscultation minutieuse, reprise d'ailleurs plusieurs fois, M. Clémenceau, de dire :

— Mais qu'est-ce que vous venez f..... ici ? Vous n'avez rien du tout, vous n'êtes pas malade.

— Mais, Monsieur le Député, je le sais bien, répondit notre homme, je suis venu pour vous demander votre recommandation pour une place de facteur.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Comité du Timbre anti-tuberculeux

Le Comité du Timbre Antituberculeux, chargé de la campagne en faveur du Timbre durant le prochain mois de décembre, s'est réuni samedi dernier à la Préfecture, sous la présidence de M. Robert Martin, secrétaire général.

Dans une précédente réunion, qui avait servi de premier contact avec les nouveaux membres, les bases de l'organisation de la vente avaient été jetées et un échange de vues avait eu lieu sur les modifications à y apporter.

Au cours de la dernière réunion, à laquelle assistait M. le Dr Bénech, président du Comité d'Hygiène Sociale, il a été décidé d'adresser à tous les Maires du département une circulaire leur demandant d'intensifier la propagande en faveur du Timbre, en créant dans chaque commune un Comité de vente. Des appels vont être adressés aux instituteurs et institutrices, aux commerçants et industriels, afin de créer un élan généreux en faveur du Timbre Antituberculeux, créateur de santé et de richesse.

Le département, qui, l'an passé, malgré la dépopulation, a obtenu par la vente du Timbre des résultats très encourageants, voudra certainement faire encore mieux cette année et l'accord de toutes les bonnes volontés accomplira des merveilles.

Le Comité a également décidé d'examiner les demandes qui pourraient lui parvenir, concernant des pourcentages à accorder à des œuvres sociales corporatives intéressées à la vente du Timbre.

Enfin, le Comité a élaboré tout un programme de manifestations, conférences, visites à domicile, Journée du Timbre, etc.

⁂

Le Timbre Antituberculeux « VIVRE » est d'ores et déjà en vente dans tous les bureaux de poste du département, toutes les communes en sont approvisionnées et tous les commerçants des villes de Cahors, Figeac et de Gourdon en sont pourvus.

Le Comité rappelle que ces timbres n'ont aucune valeur postale, mais que le prix modique de cette vignette, dix centimes, permet de fournir des ressources importantes aux œuvres sociales, qui mènent avec courage le bon combat contre le terrible fléau de la Tuberculose.

Les personnes qui désireraient vendre des timbres, sont priées de s'adresser au Comité du Timbre Antituberculeux, à la Préfecture du Lot, Cahors. Par retour de courrier, satisfaction sera donnée à leur demande.

Tous les envois de fonds devront être faits à M. Raillard, 5, cours de la Chartreuse, Cahors, au compte de chèques postaux, Toulouse n° 21.085.

Votes de nos Députés

Sur le renvoi à la Commission du chapitre 53 du budget du travail (bonifications aux pensions de retraite), renvoi combattu par le Gouvernement, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Bouat.

Contre : M. Delport.

M. Malvy n'a pas pris part au vote.

La Chambre a adopté par 389 voix contre 180.

⁂

Sur le renvoi à la Commission du chapitre 70 (assistance aux femmes en couches 10.500.000 fr.), renvoi repoussé par le Gouvernement qui posa la question de confiance, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Bouat.

Contre : MM. Malvy et Delport.

La Chambre a repoussé le renvoi par 378 voix contre 201.

⁂

Sur la demande de suspension de séance, combattue par le Gouvernement qui a posé la question de confiance, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Bouat et Malvy.

Contre : M. Delport.

La Chambre a repoussé par 383 voix contre 189.

⁂

Sur l'amendement de M. Chastenet, tendant à accorder la gratuité de voyage aux soldats permissionnaires, amendement combattu par le Gouvernement qui a posé la question de confiance, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Bouat.

Contre : MM. Delport et Malvy.

La Chambre a repoussé par 308 voix contre 210.

Amicale des Tarn-et-Garonnais

L'Amicale des Tarn-et-Garonnais s'est réunie à nouveau le 29, au siège social, café de Bordeaux.

Les cotisations pour le 2e semestre 1928 ont été payées. Les camarades qui n'ont pu se rendre à cette réunion sont priés de verser leur cotisation soit au camarade Gaillard ou au secrétaire Duthil, coiffeur, rue Wilson, avant le 8 décembre.

Passé cette date, celles-ci seront recouvrées avec frais, conformément à l'article 5 des statuts, à domicile. Ceux qui n'auraient pas satisfait à cette obligation seront rayés d'office le 1er janvier 1929.

Le banquet qui doit avoir lieu au Terminus, le 8 décembre, est fixé à 19 h. 15 très précises. Réunion au café de Bordeaux à 18 h. 30. L'entrée du bal à 22 heures. Les cartes d'invitation seront rigoureusement contrôlées.

Une quête sera faite au profit de la caisse de secours. Les sociétaires sont priés de remettre à M. Duthil, avant le 3 décembre, terme de rigueur, leur adhésion au banquet et le nom de leurs invités. Les cartes pourront être retirées à partir du 5 décembre à la même adresse.

Le bureau actuel est, à l'unanimité, réélu pour 1929.

LES « CADETS DU QUERCY »

La Société des « Cadets du Quercy » donnera, le dimanche 30 décembre prochain, dans le somptueux hôtel des Sociétés Savantes, un grand banquet suivi de bal et ce sera, pour les originaires de l'Arrondissement de Cahors, à Paris, qui gardent si profondément le culte et le souvenir toujours riant de leur petite patrie, une excellente occasion de raffermir les liens qui rattachent leur grande et intéressante famille à leur terre natale.

Ce sera aussi une occasion de serrer leurs rangs au milieu de l'hospitalière et tumultueuse cité où se dépense leur activité et d'exercer dans un domaine précis et précieux ces traditions de groupement et de solidarité qui comptent parmi les plus fortes de la race quercynoise, comme aussi de reprendre, en le modifiant, le vieux refrain que le chansonnier adressait jadis aux Gaulois et aux Francs dont il prêchait l'union : « En avant, Lotois de Cahors de Gourdon et de Figeac ! »

La Commission des Fêtes qui organise cette brillante manifestation espère que nos chers compatriotes du tout entier Quercy viendront en très grand nombre prendre leur place au banquet où s'avivera et s'exaltera l'indéracinable attachement des Lotois pour leur pays d'origine. Prenez donc date, amis connus et inconnus, et comme il en est beaucoup parmi vous qui ont fait la guerre, sachez bien que le 30 décembre sera un jour de mobilisation.

On se mettra franchement en batterie. Des *caissons* de bouteilles seront vidés, de nombreux canons seront déchargés, des fusées de rire ne cesseront d'éclater et cependant, personne ne sera tué. La victoire même se terminera par un bal joyeux jusqu'à l'aurore.

Qui, venez donc Lotois, d'où que vous soyez nés ;
Venez, fiers Quercynois, venez fils sans reproche,
Droits comme vos yeux, fermes comme vos roches,
Taillés superbement en pleine loyauté !
En patois, librement, vous pourrez converser,
Soit au bal, soit à part, ou au cours du dîner
Car, certes, il n'est pas mort ce langage ancestral,
Grâce à Ernest Lafon, Malrieu et Lagaspie
Qui font une croisade en faveur de sa vie.

A. Bladinières,
Vice-Président
des « Cadets du Quercy ».

P.-S. — La carte du banquet est de *30 francs* donnant droit au bal de nuit.

La carte de bal est de 8 francs.

Toute tenue négligée serait refusée au contrôle.

ooo

CAHORS

Les Amis des Arts

Quelques jours à peine nous séparent du prochain concert donné par la Société des « Amis des Arts », le mercredi, 5 décembre.

Nous rappelons aux Sociétaires que la location est ouverte et nous les engageons à retenir leurs places sans tarder, la feuille de location commençant à se remplir.

Ce concert s'annonce sous les plus heureux auspices : son programme varié représente en effet une formule nouvelle réunissant dans une même séance :

du piano, avec Mlle Yvonne Lévy;

du violon, avec M. Alberto Bachmann;

du chant, avec M. Paul Goubert, baryton.

LE BAL DES SAPEURS-POMPIERS

C'est mardi, 4 décembre, que les sapeurs-pompiers de la Compagnie de Cahors célèbreront la fête de Sainte-Barbe.

Mais, comme nous l'avons annoncé, les sapeurs-pompiers ont tenu à associer à leur fête la population cadurcienne.

A son intention, — tout au moins à l'intention de la jeunesse — les sapeurs-pompiers donneront un bal au Palais des Fêtes.

Et les préparatifs sont déjà faits pour donner à ce bal un éclat inusité.

Le Palais des Fêtes va recevoir une décoration presque fastueuse : la décoration de la salle, les aménagements de la cour, l'entrée du Palais, les illuminations seront ravissants.

Et cela, la jeunesse le sait. Aussi elle s'apprête à répondre à l'invitation des organisateurs du bal.

Il y aura foule, mardi soir, au Palais des Fêtes. Tous les spectateurs trouveront-ils place ? Oui.

Danseuses, danseurs, pourront-ils évoluer à leur aise, cela n'est pas prouvé. Mais on peut être persuadé que les couples ne se fâcheront pas et trouveront bien moyen de se livrer au plaisir de la danse.

Quant aux sapeurs-pompiers ils auront la satisfaction d'avoir organisé une excellente soirée pour laquelle il faut désirer du beau temps.

Nos compatriotes

Parmi les candidates reçues au Conservatoire National de Musique de Paris, section Piano, nous relevons avec plaisir le nom de Mlle Combecave, fille de M. Combecave, Contrôleur des Postes à Paris, ancien élève du lycée Gambetta, et petite-fille de M. Combecave, Agent technique en retraite des Ponts et Chaussées.

Mlle Combecave, âgée de quinze ans, a été classée n° 2.

Nos félicitations à la jeune lauréate et à sa famille.

Ant. Chéry.

Vol de bicyclette

Un garagiste de Gourdon a porté plainte au sujet du vol d'une bicyclette dont il a été victime.

Cette bicyclette était déposée dans son garage. Une enquête a été ordonnée.

5 chevaux seulement mais 4 vastes places.

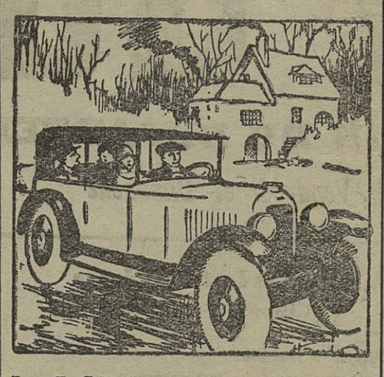

La 5 CV Peugeot est la seule voiture de cette puissance possédant quatre places. Et non pas de ces places étriquées, interdites aux personnes un peu fortes ou un peu grandes, mais des places tout à fait normales permettant de caser très confortablement jambes et postérieur.

Ses quatre passagers, la 5 CV Peugeot les transporte gaillardement à des moyennes qui feraient envie à plus d'une 10 CV.

Et le prix de revient kilométrique d'une 5 CV avec 4 personnes à bord bat tous les records du bon marché.

■

Torpédo 5 CV grand luxe transformable en conduite intérieure légère, *4 places confortables*, 70 km. à l'heure, Imposition 5 CV. Prix, toute équipée ..... **14.900 fr.**

que vous pouvez payer en 15 mensualités sans présentation de traites à domicile (nouvelle organisation, examen rapide des dossiers).

Renseignez-vous chez l'agent de Peugeot.

Il y a plus de cent mille
5 cv.
Peugeot
qui roulent
7982

AU CIMETIERE

M. le Commissaire de police a été saisi d'une plainte par un habitant de notre ville qui, à l'occasion de la Toussaint ayant porté des vases de fleurs sur la tombe d'un de ses parents, a constaté ces jours derniers que les vases avaient disparu.

Ce n'est pas la première fois qu'un pareil fait est constaté. D'autres personnes ont, également, porté plainte.

Aussi, une enquête va être ouverte et des recherches vont être effectuées pour retrouver les vases volés.

Il est, vraiment, regrettable et scandaleux que de pareils méfaits soient commis.

Et il est certain que personne ne saurait excuser les coupables qui n'ont pas le respect des tombes.

Il faut espérer que l'enquête aura un résultat ; des indices permettent de trouver les voleurs.

Mais, à l'avenir, comme de pareils vols ont déjà été commis, une surveillance active va être exercée.

Il est temps de mettre fin à ces actes de vandalisme.

L. B.

Obsèques

Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Soulié, ancienne négociante, bien connue, décédée à Cahors.

Cette mort met en deuil les familles Soulié, Pélissié, Gagnayre, Valet, Fontès, David.

⁂

Vendredi matin, ont été, également, célébrées les obsèques de M. Rigal, charpentier, décédé à l'âge de 58 ans.

Il était le frère du regretté Firmin Rigal, ancien concierge de l'hôpital-hospice.

⁂

Aux familles en deuil nous adressons nos sincères condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons, également, la mort de notre compatriote, M. Annequin, décédé à Paris, à l'âge de 51 ans.

M. Annequin était originaire de Larroque-des-Arcs où il comptait, ainsi que dans notre ville, de nombreux amis.

Les obsèques ont eu lieu vendredi, 30 novembre, à Paris.

Nous adressons à la famile nos vives condoléances.

⁂

Nous apprenons avec regret la mort de M. Galaup, ancien industriel à Cahors, décédé à St-Vincent-Rive-d'Olt, à l'âge de 79 ans.

M. Galaup était très connu et très estimé à Cahors. Il avait été membre de la Chambre de Commerce du Lot et président du Tribunal de Commerce.

Il s'était retiré depuis quelque temps à St-Vincent-Rive-d'Olt, chez son gendre, M. Marcenac, percepteur.

Nous adressons à la famille de M. Galaup, nos bien sincères condoléances.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

Les membres de l'Amicale sont priés d'assister à l'Assemblée générale qui se tiendra au Café Tivoli, 1er étage, le lundi 3 décembre, à 20 h. 30.

Ordre du jour :

Organisation du banquet et de la fête annuelle. Adhésions. Renouvellement du bureau.

Présence indispensable.

En cas d'empêchement, prière de donner pouvoir à un camarade.

Le Comité.

Coups et blessures

A propos d'un marché de toile, une rixe éclata dans un café de Teyssieu, entre un cultivateur, M. Fréjac, et un commis-voyageur, M. Léon M..., du Cantal.

Le commis-voyageur assure qu'il répondit par une giffle à des insultes que lui adressait M. Fréjac. Ce dernier dit, au contraire, que son adversaire s'emporta au point de se saisir d'une chaise et de l'en frapper à la tête.

Un autre consommateur, qui se trouvait à la table du café autour de laquelle éclata la dispute, M. Clément Felzines, reçut lui aussi dans la bagarre, un coup de chaise qui l'atteignit à la tête et au bras gauche.

MM. Fréjac et Felzines accompagnent la plainte déposée au parquet de certificats médicaux. Le commis-voyageur comparaîtra devant les juges correctionnels.

Vol d'un câble

Plainte a été portée contre un propriétaire de Duravel, pour vol d'un câble au préjudice de la Compagnie d'Orléans, à la gare de Puy-l'Evêque.

Ce propriétaire avait pris livraison d'un pressoir. Pour l'assujettir sur sa charrette, il se servit d'un câble qu'il prit à la gare.

La gendarmerie, informée, vint faire une enquête chez lui. Le propriétaire déclara qu'il s'apprêtait à le rapporter à la gare. Il n'avait voulu que... l'emprunter !...

Vandalisme

Un propriétaire de Belfort-du-Quercy, M. Caminel, s'étant rendu dans sa vigne, eut la désagréable surprise de voir que 107 souches avaient été coupées au ras du sol.

Plainte ayant été portée, la gendarmerie de Lalbenque a ouvert une enquête qui, assure-t-on, a déjà donné des résultats. On espère qu'avant peu, l'auteur de cet acte de vandalisme sera pincé.

Contraventions

M. l'Inspecteur du travail a dressé deux contraventions pour infraction à la loi de 8 heures, à deux coiffeurs de notre ville,

Accident

M. Pierre Dauban, ajusteur à l'usine de l'éclairage général, était occupé à l'affutage d'un poinçon, lorsqu'il reçut un corps étranger à la cornée de l'œil droit.

Chronique des Théâtres

Albert Lambert dans Hernani

Ainsi que nous l'avons primitivement annoncé, Madame LISIKA, à l'occasion du Centenaire du Romantisme, nous amènera le dimanche 2 décembre, au Théâtre Municipal, *Hernani*, avec Albert LAMBERT, l'incomparable interprète du chef-d'œuvre de Victor Hugo, qui s'adresse à la foule aussi bien qu'aux lettrés et à la jeunesse des écoles.

A côté de notre célèbre Tragédien, on applaudira un ensemble remarquable, composé avec le plus grand soin, qui justifiera le succès de cette soirée, qui dès à présent s'impose.

La représentation sera superbe. Il est nécessaire d'être exact, l'importance de l'œuvre exigeant le lever du rideau à *huit heures précises*.

⁂

AU ROYAL PALACE

Nous apprenons le très prochain passage, au Royal Palace, de la Tournée de Mazaubert, avec un formidable spectacle d'occultisme, sans aucun rapport avec le déjà vu au programme. Le Grand initié Hindou YLA-NEB, dans ses expériences uniques au monde. L'incendie, l'inondation, la pluie, la neige, les hallucinations collectives. Le fameux medium DELPHIM, du Théâtre Fémina et Mlle PERVENCHE, la jeune prodige de 13 ans, rivale du calculateur Inaudi.

Antonia MARRONCLE

anciennement rue de la Mairie, prévient son aimable clientèle que son magasin de *Fruits, Légumes, Primeurs*, a été transféré *Boulevard Gambetta* et *rue du Lycée*, en face la Mairie et qu'elle y trouvera aussi, aux meilleures conditions tout ce qui concerne l'**EPICERIE** et l'**ALIMENTATION GÉNÉRALE**.

Tout de premier choix

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Malgré tout son désir et la meilleure volonté, la Commission de Rugby de l'A. C. n'aura pas eu le plaisir de montrer à son cher public son quinze au complet opposé aux réserves du T. O. E. Après bien des démarches, il nous a été impossible de conclure un match dans les conditions que nous aurions voulu.

Malgré tout, notre quinze ne restera pas inactif. L'Union Sportive Luzéchoise nous fait le plaisir d'accepter de se déplacer. Son équipe, qui joue dimanche prochain en championnat, viendra entraîner notre quinze et achever sa mise à point. Cette année, Luzech possède une bonne équipe, composée d'avants solides et lourds, des 3/4 vites et adroits. Ce sera une belle partie, car ils ne se contenteront pas de se défendre, ils attaqueront, et le public qui fera le déplacement du Stade en reviendra satisfait d'avoir vu de belles phases de jeu.

Sont convoqués au Stade à 13 h. 3/4 : Alazard, Crassac, Rollès, Fabre, Iches Louis, Besombes, Jambert, Bousquet, Labro, Desprats, Marty, Bibet, Delgal, Bertin, Massip, Cennac.

⁂

Un grand match au Stade Lucien-Desprats

Décidément, les circonstances sont, cette saison, bienveillantes aux sportsmen Cadurciens. Tout le monde a encore présente à la mémoire la magnifique partie de rugby, qui mit aux prises, à Cahors, pour une demi-finale du championnat de France de la division d'honneur, les belles équipes de Guéret et de Thuir. Dimanche 9 décembre, nous aurons l'occasion d'applaudir aux prouesses des joueurs de deux grands clubs de la division d'excellence : Albi et Pamiers. Le Comité des Pyrénées a désigné, en effet, le terrain de l'Aviron Cadurcien pour un match important du classement du championnat des Pyrénées. Albi et Pamiers ont été tous deux les seconds de leur poule, et c'est pour se disputer les places de 4e et 5e qu'ils se rencontreront le 9 décembre. Nous reparlerons plus longuement de ces deux clubs au passé glorieux, vieux briscards des luttes officielles, mais d'ores et déjà il est permis d'escompter une belle partie, et c'est au public Cadurcien qu'échoit la bonne fortune d'y assister.

Le Comité des Pyrénées a été bien inspiré et nous l'en remercions sincèrement.

150.000 Km par an

la tonne kilométrique à 0 fr. 40, deux fois moins qu'un camion ordinaire, voilà ce que rend le camion rapide "Laffly".

Son prix d'achat :

40.000 fr. le 2 tonnes
41.000 fr. le 3 tonnes
46.000 fr. le 4 tonnes

est amorti en moins d'un an, et il continue à rouler, assurant régulièrement les services les plus intensifs.

La question des transports rapides vous intéresse ? Inscrivez-vous aujourd'hui pour recevoir dès sa parution l'ouvrage : "Comment créer, organiser, conduire, une entreprise de transports qui rapporte".

ÉTABLISSEMENTS

LAFFLY

(S.A.) 126, Av. des Grésillons - Asnières

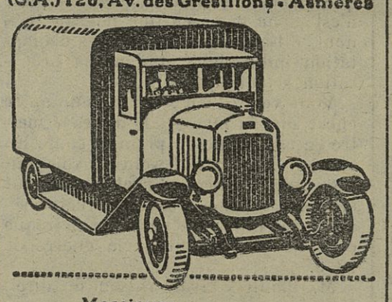

Messieurs,
Veuillez m'envoyer votre ouvrage dès sa parution.

NOM .....

ADRESSE COMPLÈTE .....

5199

PALAIS DES FETES

SAMEDI 1, DIMANCHE 2 DECEMBRE
(Matinée et soirée)
Un grand film français

LE ROI DE CAMARGUE (6 parties)

avec les vedettes connues: Elmire Vautier, Claude Mérelle, Charles de Rochefort, Jean Toulout.

CŒUR DE VIENNOISE (6 parties)
Comédie

C'est l'histoire d'un prince qui s'éprend d'une jolie chanteuse de music-hall... Film très bien joué par la blonde Miss J. Robertson et Nils Asther, qui rappelle parfois Valentino.

P. G. M. *Actualités*
Pas si vite *Comique 2 parties*
TITI 1er, roi des gosses, *2e époque*
ORCHESTRE

MERCREDI 5, JEUDI 6
(Matinée et soirée)

LES CŒURS HÉROÏQUES
le film des Scouts de France
avec Jean Forest

Amour, esprit, charleston *Comique 2p.*
De Pouzolles au Vésuve *Voyage*
ORCHESTRE

Lisez le Puits de Jacob, *l'œuvre de Pierre Benoit.*

ROYAL PALACE

Présente les 1er et 2 Décembre

LES AVENTURES DE COLIBRI
grande comédie dramatique en 8 parties
Plein air *Documentaire*
Comique en 2 parties

Aviron Cadurcien (*Section A. S. P. O.*)

Dimanche 2 décembre, nos ronge et noir vont rendre visite aux Cheminots de Montauban, au Stade Foucault.

La renommée des locaux est assez grande, pour comprendre l'importance du match.

Il ne faut pas oublier que le match aller se termina sur un match nul, 1 à 1.

Aussi, nos espoirs partent avec la ferme idée de faire du beau jeu et de montrer au public montalbanais leur science de jeu.

L'équipe cadurcienne sera choisie parmi les éléments suivants :

Massip, Garrigou, Marmier, Castella, Williams, Soulacroix, Courbières, Dubernet, Cagnac, Lapeyronie, Frescaline, Justy, Soudou.

Départ à 7 h. 20. Rendez-vous à la gare à 7 h.

J. S.

A LABASTIDE-DU-VERT

Football-Association. — Le match amical Catus-Labastide n'a pu avoir lieu dimanche 25 novembre, à cause du mauvais temps.

Aujourd'hui, dimanche 2 décembre, notre société sportive se rendra à Catus, comme il était convenu.

Départ de Labastide à 13 heures. — A. B.

A PUY-L'EVEQUE

Match de Football. — Dimanche 2 décembre, l'U. S. P. recevra, sur son terrain de Côte-Guiral, en match amical, l'excellente équipe de La Fraternelle des Junies. C'est une équipe puissante et décidée, qui, quoique jeune encore, a déjà pris une bonne place dans notre région et donne du fil à retordre aux meilleurs de nos soccers.

Donc, belle partie en perspective. Coup d'envoi à 15 heures. Réunion des membres de l'U. S. P., le matin, à 11 heures, café du Commerce.

A GOURDON.

A l'Union sportive. — Un sérieux flottement s'était produit dans le fonctionnement de notre Société sportive, par suite de la maladie subite du Président et de l'action perturbatrice de quelques éléments turbulents. Heureusement tout a été remis au point.

Samedi dernier, eut lieu à la mairie, une réunion générale présidée par notre sympathique et sportif sous-préfet.

Après que le Président eut félicité les joueurs d'être venus nombreux et remercié l'ami sportif et distingué de l'Union sportive qu'est M. le sous-préfet, ce dernier prit la parole et dans une allocution tour à tour spirituelle et vénémente fit appel à l'amour-propre « gourdonnais » des joueurs pour doter leur société d'une équipe de valeur égale ou supérieure à celles des cités voisines.

Cet éloquent appel fut entendu et une première liste de sociétaires fut dressée aussitôt.

On passa ensuite à l'élection du bureau dont tous les membres actuels furent réélus.

Voilà donc notre Union sportive en marche vers une prospérité encore plus grande, espérons-le, et réjouissons-nous-en pour le bien de notre jeunesse et de toute la population pour qui les manifestations de cette active société constituaient d'intéressantes distractions.

Un dévoué sportif.

Union sportive. — Aujourd'hui, dimanche, à 14 heures, entraînement de rugby au terrain de la Doussie.

A SOUILLAC

Championnat de Rugby. — Dimanche 2 décembre, l'Union sportive souillaguaise rencontrera sur son terrain de Pondaillan, en match de championnat du Périgord-Agenais, 3e série, la redoutable équipe de l'Union sportive vézérienne, de Condat-sur-Vézère (Dordogne). Déjà, le 18 novembre, Condat a battu Souillac. Renouvellera-t-il son exploit dimanche prochain ? Nous ne le pensons pas. L'équipe définitive de Souillac n'est pas encore formée, mais nous savons qu'elle aura dans ses rangs, les Delmas Sclafer, Bonnet, Cuffit, Baille et Colombet. C'est dire quelle sera dangereuse pour le club vézérien. Ce dernier, qui fut finaliste l'an passé, n'a pas dit son dernier mot.

M. Frézal, de Libos, arbitre officiel de la Fédération, arbitrera cette partie.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 2 décembre 1928 par la

Pharmacie ORLIAC
place des Petites-Boucheries

ÉDITIONS MUSICALES
Livraison dans les 48 heures
Phonos et Disques Columbia, Salabert, etc.
Carmen, *Opéra complet 15 disques*
Thill et Raymonde Visconti de l'Opéra
Audition gratuite -:- Entrée libre
J.-B. NOUYRIT, Cahors

PARFUMERIE
GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR CADEAUX
en Parfumerie et Articles de Paris
E. POPOVITCH
Coiffeur pour Dames. — CAHORS
Téléphone 170

UNIS JUSQU'A LA MORT

Appliqué sur un cors au pied, « Le Diable » y reste attaché jusqu'à sa complète disparition. « Le Diable » enlève les cors en 6 jours pour toujours, 2 fr. 95 toutes pharmacies. Attention ! Exigez « Le Diable », Cahors, pharmacie Orliac

ANIS JEANNETTE
-:- Apéritif Idéal -:-
LIQUEUR FRANCISCAINE
-:- Digestif Incomparable -:-
J. DELFORT & Cie, distillateurs -- CAHORS

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 29 novembre

Naissances

Denjean Germaine, rue Gustave-Larroumet.

Déléry Maurice, rue Labarre, 40.

Belvezet Roger, rue Wilson.

Arromand Catherine, rue Wilson.

Salanié Raymond, rue Wilson.

Rigal Paule, Place de la Croix.

Publication de mariage

Sémirot Ernest, adjudant au 68e tirailleurs Marocains à Fez (Maroc), et Mercadié Paule, Dame-employée d'Hypothèques à Cahors.

Décès

Lagarrigue, Vve Soulié, s. p., 75 ans, rue des Boulevards, 17.

de Mirandol Camille, retraité, 76 ans, à Larroque-des-Arcs.

Gervais, Vve Bagnès, s. p., 74 ans, rue du Bousquet, 9.

Delmas, Vve Capelle, s. p., 83 ans, rue Ste-Barbe.

Rigal Marcellin, menuisier, 58 ans, rue St-Barthélémy, 10.

Arrondissement de Cahors

Labastide-du-Vert

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie, mardi soir à 19 heures, sous la présidence de M. Labro Augustin, maire. Sept conseillers assistent à la réunion.

Suppression du notariat des Junies. — Le Conseil donne un avis favorable.

Listes électorales. — M. Debosque Léon, est nommé délégué pour faire partie de la commission municipale chargée de la révision des listes électorales. MM. Atgié Auguste et Conte Gaspard, seront chargés de recevoir les réclamations.

Agence postale. — Le Conseil municipal a rempli les dernières formalités pour la création d'une agence postale. Dans quelques jours nous aurons donc une agence postale et une cabine téléphonique.

Comité de vente du timbre anti-tuberculeux. — Ont été désignés pour faire partie de ce comité : M. Labro Auguste, Maire, Président ; membres : MM. Bouysset, Instituteur ; Pagès, desservant ; Pontié Urbain, Conseiller municipal; Moulé Raoul, Commerçant.

Route nationale. — Le Conseil municipal proteste énergiquement contre le mauvais état de la route nationale n° 111, dans la traversée du bourg de Labastide, et demande un rechargement bitumé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures. — A. B.

Football-Association. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Luzech

Comice agricole. — Le concours organisé par le Comice agricole cantonal et par l'Office départemental pour le jour de la foire de Luzech fut très réussi.

Nous sommes heureux de publier le palmarès.

Vins rouges : 1er prix, médaille de vermeil : MM. Massabie, à Caïx et Mourguès à Albas ; 2e prix, médaille d'argent : MM. Albagnac Daniel à Parnac, Mme Vve Cantarel, à Caïx, de Giacomoni à Luzech et Ernest Pons à Parnac ; 3e prix, médaille de bronze : MM. Louis Cavalié à Luzech, Joachim Lacombe à Luzech, Henri Lugan à Luzech, Marc Burc à Puy-l'Evêque et Joachim Teyssèdre à Puy-l'Evêque ; 4e prix, médaille de bronze : MM. Boulzaguet à Luzech, Mercadié à Parnac et Aladel à Luzech ; 5e prix, diplôme de médaille de bronze : MM. Bone à Luzech, Brouel à Fages, Alagnoux au Peyron et Borredon à Puy-l'Evêque ; 6e prix, diplôme de médaille de bronze : MM. Albagnac à Parnac ; Baptistin Cavalié à Luzech, Georges St-Hilaire à Luzech, Fournié à Luzech et Brouquil à Camy.

Vins blancs : 1er prix, diplôme de médaille de vermeil : Mme Cantarel à Caïx; MM. Emile Ros à Luzech et Faure à Luzech ; 2e prix, diplôme de médaille d'argent : MM. Basile Caunézil à Luzech et Baptiste Cavalié à Luzech.

Oies grasses : Prix d'honneur, 45 fr. et médaille de bronze offerte par les Salins du Midi, M. Bru à Villesèque ; 1er prix, 40 fr., M. Dutil à Villesèque ; 2e prix, 35 fr., M. Boudet à Villesèque ; 3e prix, 30 fr., M. Nouaille à Villesèque ; 4e prix, 25 fr., M. Imbert à Villesèque ; 5e prix, 20 fr., M. Bourthoumieux à Luzech ; 6e prix, 15 fr., M. Ressès à Cambayrac ; 7e prix, 15 fr., M. Salinié à Sauzet.

Canards gras : 1er prix, 35 fr., médaille de bronze offerte par les Salins du Midi: M. Courpet à Villesèque ; 2e prix, 30 fr., M. Combarieu à Villesèque ; 3e prix, 25 francs, M. Denègre à Caïx ; 4e prix, 20 fr., M. Fournié à Caïx ; 4e prix *ex-æquo*, 20 fr., M. Pezet à Villesèque ; 5e prix, 15 fr., M. Pagès Paul à St-Pantaléon ; 5e prix *ex-æquo*, 15 fr., M. Bergon à Trébaïx.

Machines agricoles : Médaille de bronze : MM. Soulignac à Luzech, Seillan à Cahors, Blanchard à Anglars-Juillac et Sabatié à Luzech.

Albas

Veillée populaire. — L'inauguration des veillées populaires organisées cet hiver à l'école de garçons fut contrariée dimanche soir par la tempête qui soufflait avec rage.

Une quarantaine de voisins purent seuls assister à cette première soirée.

M. Lafon fit sa première causerie sur le « Vieil Albas ». Se basant sur des documents précis, il montra comment à l'époque féodale nous étions « Terre d'Eglise » et par cela même que nous avions pour Seigneur, les Evêques, Comtes de Cahors.

D'abord repaire des barons, Izarn de Luzech, notre château fut donné vers 1100 au chapitre de la Cathédrale de Cahors. Cette libéralité s'expliquait pour obtenir la faveur de faire entrer un Cadet de la famille des Izarn comme chanoine du chapitre.

Vers 1152, un descendant des Izarn, chargé de gérer cette donation, en prenait à son aise et retenait indûment les dîmes. Il dut restituer solennellement.

En 1262, dans un acte d'échange dont nous avons eu une lecture commentée, le Chapitre céda le château d'Albas et toutes ses dépendances à l'évêque Barthélémy de Roux.

Textes en mains, M. Lafon a fait revivre les us et coutumes de nos ancêtres de l'époque depuis la vie si précaire des serfs de cazalage, jusqu'à celle des bourgeois terriens qui améliorèrent leur sort par la conquête des libertés communales.

Dimanche, 2 décembre, deuxième veillée de la saison.

Sujet de la causerie : Nos Seigneurs Evêques pendant la première guerre de cent ans.

Richard Cœur de Lion aux portes d'Albas. — Guillaume de Albano à la solennité de Moissac. — Pourquoi nos ancêtres n'aimaient pas le roi Saint-Louis ? — Un événement religieux : le passage de l'Archevêque de Bourges. — Raymond de Cornil au Château d'Albas. — La légende de la Tour du Soupadou.

A 9 heures, audition d'une sélection sur *Faust* par Radio-Toulouse, paroles en main.

St-Vincent-Rive-d'Olt

Déclaration de récolte. — Elle a atteint, pour l'ensemble de notre commune, en y comprenant les deux sections des Roques et de Cournou, un total de 7.715 hectolitres de vin. L'an dernier, nous n'avions enregistré que 4.017 hectos. On voit que si certains départements, comme le Gard et les Pyrénées-Orientales, ont une récolte inférieure à celle de 1927, ce n'est pas le cas chez nous.

St-Pantaléon

Conseil municipal. — Session de novembre 1928. — Le Conseil municipal s'est réuni, le dimanche, 25 novembre, à 9 h., sous la présidence de M. Paul Vilas, maire.

Tous les conseillers étaient présents.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance, a été faite par M. le Secrétaire. Aucune observation n'ayant été formulée ce procès-verbal a été approuvé.

M. le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 26 octobre dernier et pour lequel, il prescrit une enquête d'utilité publique sur le projet de concession d'une distribution d'énergie aux services publics présentée par la Société Pyrénéenne d'énergie électrique de Paris.

A ce sujet, le Conseil émet le vœux que toutes diligences utiles soient immédiatement faites afin que l'établissement de ce réseau électrique, qui est appelé à rendre de très grands services dans nos campagnes, soit établi le plus tôt possible.

Le Conseil établit la liste des répartiteurs pour l'année 1929-1930.

Ensuite, il désigne les membres de l'Assemblée chargés d'assurer la révision des listes électorales.

Ont été désignés pour remplir cette mission, pour la première section : MM. Arades Bernard, Vialas Etienne et Flourou Julien ; pour la deuxième section : MM. Grufeille Frédéric, Marcenac Lucien et Vialas François.

Lecture d'une lettre de M. le Préfet est faite par M. le Maire. Cette lettre ayant trait à la constitution d'un Comité local chargé d'assurer la vente du timbre antituberculeux.

Après avoir exhortés tous ses collègues à prêter tout leur concours à cette œuvre éminemment des plus humanitaires, il les invite à procéder à la nomination des membres du dit Comité.

Ont été nommés membres du Comité : Mme Chapon et Mlle Longuet, institutrices, Mme Lacroix, gérante de l'Agence postale et M. J. Planacassagne.

Le compte des dépenses effectuées depuis la dernière session, présenté par M. le Maire, est approuvé par le Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 heures.

Puy-l'Evêque

Nécrologie. — Ces jours derniers est décédé, à Puy-l'Evêque, après quelques jours de maladie, M. Gontié, facteur, des postes au bureau de Puy-l'Evêque, et chargé de la distribution du courrier dans la commune de Vire. Il était très serviable et jouissait de l'estime générale.

A sa veuve et à son fils, nos bien sincères condoléances.

Conférence. — Mercredi 5 décembre, à la mairie de Puy-l'Evêque, M. l'agent commercial de la Compagnie d'Orléans, fera une conférence sur les arbres fruitiers. Tous les propriétaires de la région sont invités à y assister.

Match de foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Figeac

Figeac

Société de Secours Mutuels. — L'assemblée générale des membres participants, dans sa réunion du dimanche 25 novembre dernier, a approuvé les modifications des articles 30 et 34 des statuts de la Société, présentées par le conseil d'administration, pour être applicables à partir du 1er janvier 1929.

L'article 34 modifié, porte l'indemnité journalière de maladie à 5 francs pour les hommes et 2 fr. 50 pour les femmes.

La pension de retraite est fixée à 90 fr. pour les hommes et 45 fr. pour les femmes.

L'article 30 fixe la cotisation mensuelle à 2 fr. pour les hommes et 1 fr. pour les femmes.

La Société, fait un pressant appel à l'esprit mutualiste de tous les travailleurs et salariés des deux sexes, pour venir grossir le nombre de ses adhérents, et contribuer à la prospérité de cette œuvre éminemment philantropique, dont la fondation remonte au 1er janvier 1849, soit depuis 80 ans.

L'avoir social se compose de 32.000 fr. environ à la Caisse des dépôts et consignations, pour le service des retraites, et de 6.300 fr., représentant les fonds libres de la Société.

Pour demandes d'admission et renseignements complémentaires, s'adresser à : MM. Delpuech, président ; Léonce Leygues, vice-président ; Vaysse Alphonse, trésorier ; Gaubey, secrétaire ; Camille Nozières, Paul Verdié, Adrien Lala, membres de la Commission.

Etat civil du 23 au 30 novembre. — Naissance : Camperos Marcelle.

Mariage : Planacassagne Jean-Louis-François et Fauverge Yvonne.

Décès : Maleviale Rosalie, veuve Péret, 78 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Bariat, rue Gambetta.

Puybrun

Accident. — Ces jours derniers, M. A. S., procédant à l'arrachage d'un noyer, monta sur l'arbre pour attacher des cordes.

L'arbre, qui avait été déchaussé au préalable et qui avait des racines pourries, s'abattit, entraînant M. S. dans sa chute.

Relevé aussitôt et transporté en automobile à son domicile, le blessé a une jambe cassée et de nombreuses contusions.

Terrou

Accident. — Le jeune Marius Barrès, trois ans, fils du sympathique sabotier, profitant de l'absence momentanée de ses parents s'amusait à allumer des morceaux de papier. Le jeu ne dura pas longtemps ; cruellement brûlé au visage, il poussait des cris déchirants et sa grand'mère venait rapidement à son secours.

Malgré l'importance de la brûlure les jours du bébé ne sont pas en danger. Des soins lui ont été donnés par le Docteur Laplaze et cet accident n'aura pas les suites graves que l'on craignait tout d'abord. Nous faisons des vœux pour le rétablissement rapide du mignon bébé.

Cours d'adultes. — Des cours pour les adultes ont lieu à l'école des garçons depuis le 17 novembre. Ces cours sont agrémentés de projections cinématographiques et d'auditions radiophoniques.

St-Céré

Conseil municipal (Session de novembre). — Présidence de M. Bastit, Maire.

Présents : MM. Bastit, Lavaur, Gorse, adjoints, Trébosc, Lapleau, St-Chamant, Calméjane, Landes E., Tournié J.-L., Frescaline, Le Bris.

Chemin de Canet. — Le Conseil donne un avis favorable à la constitution d'un syndicat local, pour amélioration et réfection du chemin rural du Pont de Canet et accorde une subvention de 6.476 fr., montant du 1/4 de la dépense.

Statistiques agricoles. — M. Tournié Jean-Louis, agriculteur, Conseiller municipal, est désigné pour faire partie de la Commission des statistiques agricoles.

Adjudication du poste de fossoyeur. — Le Conseil approuve le cahier des charges relatif à l'adjudication du poste de fossoyeur.

Avis favorable est donné par le Conseil à la délibération de la Commission administrative de l'Hospice, qui a décidé d'intenter une action en justice à la Compagnie générale d'entreprises électriques, dont le siège est à Paris, à l'effet d'obtenir une somme de 5.564 fr. pour frais d'hospitalisation d'un de ses ouvriers, victime d'un accident du travail, entré à l'hôpital en février 1927 et qui est sorti le 15 avril 1928.

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré, aujourd'hui, par la pharmacie Lescure, rue de la République.

Mayrinhac-Lentour

Nécrologie. — Jeudi dernier ont eu lieu les obsèques de Mme Mathilde Lasfargues, femme de notre cantonnier, décédée subitement l'avant-veille à l'âge de 42 ans seulement. La malheureuse femme souffrait depuis longtemps d'une maladie incurable et sa mort, quoique prématurée n'a surpris personne.

Nous adressons nos meilleurs sentiments de condoléances à son mari, à son fils et à son père. Ce dernier a la grande douleur de voir la mort de ses trois enfants, ses deux fils ayant été tués à la guerre.

St-Paul-de-Vern

Les sangliers. — Les sangliers se réfugient dans nos bois et dans nos ravins escarpés. Ils en sortent en temps utile pour ravager les récoltes, aussi, dès qu'une battue est organisée, les chasseurs accourent nombreux pour y prendre part.

Dimanche dernier, nos hardis chasseurs ont abattu un sanglier de poids respectable, et en ont blessé quelques autres qui ont réussi à s'enfuir, mais qu'ils retrouveront probablement.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bal des sapeurs-pompiers. — C'est le 9 décembre qu'aura lieu à Gourdon le bal des sapeurs-pompiers au bénéfice de la caisse de secours mutuels, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Lot et la présidence de MM. le Maire, le Sous-Préfet, des Commandants de Cahors, Figeac, St-Céré, Souillac et Gourdon.

Nous sommes assurés d'avance du succès de cette belle soirée. Tous les amateurs de danse ne manqueront pas d'y assister.

Pharmacie de service. — C'est la Pharmacie Meulet qui assurera le service demain lundi, 3 décembre.

Voici l'hiver... — Maintenant que l'été de la Saint-Martin a pris fin, le froid est arrivé. La bise est vive et froide. C'est le triste et monotone hiver qui va commencer. Espérons qu'il ne sera pas trop rigoureux ni trop long pour tous.

L'Union sportive. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-Murat

La question de l'éclairage électrique. — Nos lecteurs apprendront avec satisfaction que la cession de l'éclairage à la Compagnie du Bourbonnais, déjà concessionnaire de presque tout le réseau du Lot, a été agitée dimanche au Conseil municipal.

Afin de garantir les souscripteurs à l'ancienne Société Gilbert, le Conseil a décidé qu'il n'y aurait vente définitive qu'autant que les créanciers seraient garantis dans leurs droits et que le remboursement des versements a été envisagé. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des négociations ultérieures.

Mutation. — M. Canet, chef cantonnier à Labastide, est nommé au même titre à St-Céré, en remplacement de M. Lacaze admis à la retraite.

Nous ne laisserons pas partir ce sympathique fonctionnaire et excellent républicain, sans lui exprimer nos regrets de son départ, tout en le félicitant d'avoir obtenu le geste qu'il sollicitait et qui le rapproche de sa famille.

Montfaucon

Timbre antituberculeux. — Anciens combattants non pensionnés, achetez dans la mesure de vos moyens et faites acheter par vos amis, la vignette dont le produit ira soulager la détresse d'un foyer atteint par le terrible fléau.

C'est le vœu que nous adresse la Fédération départementale. Nos amis Montfauconnais y penseront.

Naissance. — Notre compatriote, M. Louis Constant, professeur à Sidi Bel-Abbès et Mme, née Denizot, sont depuis le 11 novembre les heureux parents d'une charmante fillette.

Nos félicitations.

Dégagnac

Maison effondrée. — Les pluies persistantes de ces derniers jours, accompagnées de violentes raffales, ont fait sortir de leur lit de nombreux ruisseaux occasionnant, tant dans les champs nouvellement labourés qu'aux immeubles bâtis, des dégâts importants.

Au village de Mazerat la toiture d'une maison, appartenant à M. Ginestе, s'est écroulée sous la violence du vent.

Cette toiture, composée de tuiles du pays (pierres plates), s'est effondrée sur le plancher du premier étage dont les poutres et solives se sont brisées sous le poids de cette masse de pierres.

Le matériel vinaire se trouvant dans la cave a été écrasé ainsi que divers objets qui y étaient remisés.

Aucune personne ne se trouvant dans la maison au moment où l'accident s'est produit, il n'y a pas de plus grand malheur à déplorer. Tout se borne à des dégâts matériels, mais ils sont importants.

Nécrologie. — Jeudi ont eu lieu à Dégagnac, au milieu d'une foule de parents et d'amis les obsèques de M. Arsène Florenty, ancien facteur des P. T. T., décédé à l'âge de 61 ans.

M. Florenty, qui fut un fonctionnaire modèle et aussi un ferme républicain, s'était attiré par sa serviabilité et sa rude franchise, l'estime de tous

Retraité depuis moins de deux ans, M. Florenty n'a pas joui longtemps du repos qu'il avait bien gagné.

Notre ami a été subitement emporté par une attaque d'apoplexie foudroyante en prenant son repas en famille.

Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa veuve, à la famille Florenty, à sa petite-fille, Mlle Marguerite Bos, institutrice dans la Marne, à M. et Mme Parcillié, institutrice à Dégagnac, l'expression de nos sentiments attristés.

Souillac

Reboisement. — Des propriétaires de Souillac ont fait à l'Administration des eaux et forêts, une demande de plants de sapins, pour le reboisement. Parmi ces propriétaires, nous relevons les noms de M. Joseph Léry, conseiller général du Lot, adjoint au maire de Souillac, M. Jean Loubiers, industriel à Versailles et d'autres qui habitent les villages de Bourzolles, St-Etienne, Les Cuisines, Présignac, etc., et dont les noms ne nous sont pas parvenus.

Ces plants viennent d'arriver en gare, c'est dire que ces projets de reboisement, dont la propagande est faite sur toute l'étendue du territoire, sont passés du domaine de la théorie dans celui de la pratique.

L'administration ayant donné ces plants gratuitement, nous félicitons les propriétaires intelligents qui ont souci de leurs intérêts de profiter de cette aubaine.

Championnat de rugby. — Voir à la rubrique « les Sports ».

Dernière locale

Tombée dans l'eau bouillante

La fillette âgée de 3 ans, de M. Garcia, terrassier à la ligne Cahors-Moissac, demeurant rue Bouscarrat, est tombée dans un chaudron d'eau bouillante.

Malgré les soins empressés qui lui furent donnés, la pauvre fillette a succombé vendredi, après d'horribles souffrances.

RETARDS Règles irrégulières, retardées ou interrompues, rétablies certainement par le **LYROL** nouvelle méthode unique de traitement interne et vaginal d'une incomparable efficacité. Le traitement complet pour cure radicale, 100 f. fco. Laboratoire LACROIX 22, Boul[d] Sébastopol, PARIS (TOUTES PHARMACIES)

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Tirages d'obligations

Aux tirages de la Ville de Paris 1921, le numéro 1.699.598 gagne 150.000 francs ; le n° 475,240 gagne 100.000 francs.

Raid d'avion

D'Alicante. — Poursuivant son raid vers le lac Victoria, l'aviateur anglais Carbury a quitté l'aérodrome à 8 h. 30, à destination d'Oran.

L'espionnage en pays rhénan

De Berlin. — La Sûreté française de Mayence a procédé à l'arrestation d'un Allemand inculpé d'espionnage. Le « Lokal Anzeiger » prétend savoir que les autorités militaires françaises seraient convaincues d'avoir découvert une vaste organisation d'espionnage ayant des ramifications dans tout le territoire rhénan.

Maison de COIFFURE pour DAMES

la plus importante de la Région

DOUZE Salons avec le CONFORT le plus MODERNE

-:- Séchage et Chauffage central -:-

Ondulation Indéfrisable

GARANTIE 8 MOIS Malgré tous les lavages — **Tête entière :** Depuis **75 fr.**

Travail exécuté en 40 minutes

Coupe — Ondulation — **Mise en plis** — Manucure — Pédicure — Teintures

Massage de visage — Purification de l'épiderme — Soins spéciaux contre la chute des Cheveux

-:- -:- -:- **CONSULTATIONS GRATUITES** -:- -:- -:-

Travail Soigné par un personnel d'élite sous la direction de

Mr POPOVITCH

Coiffeur pour Dames

4. Rue du Maréchal-Foch, CAHORS. — Téléphone 170

REMERCIEMENTS

La famille BOURDIOL remercie vivement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie dans le deuil cruel qui l'a frappée.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Calixte ANNEQUIN,

Monsieur et Madame Bernard LABORDE,

Mademoiselle Simone LABORDE, Monsieur Robert LABORDE,

Monsieur et Madame Frédéric ANNEQUIN et leurs enfants ; Monsieur et Madame SCHOENBERG et leurs enfants ; Monsieur et Madame Michel HAAS et leur fils ; Monsieur Georges KNOPF et ses enfants ; Monsieur et Madame Albert ROSE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Frédéric HAAS et leurs enfants ; Monsieur et Madame Henry LEMOINE et leurs enfants ; Madame veuve ZIMMIER et son fils ; Monsieur et Madame Frédéric SCHAELDERLÉ et leurs enfants ; Madame veuve CLÉMENT et ses enfants ; Monsieur Willy HAAS et ses enfants ; Monsieur et Madame FOUCHARD ; Monsieur et Madame Henry HAAS ; Monsieur et Madame COQUELIN et leurs enfants. ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Calixte-Jules ANNEQUIN

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle décédé le 27 novembre 1928, muni des Sacrements de l'Eglise, en son domicile, à Paris, rue de Passy, n° 74, dans sa 51e année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 30 courant, en l'Eglise Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

REMERCIEMENTS

Les familles BICAN, DUCLOS et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve CAPELLE

Née DELMAS

Après avoir tout essayé...

UN REMÈDE QUI GUÉRIT

L'ESTOMAC

L'ALGO-DIGESTINE

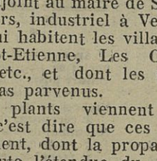

Qui a déjà guéri des milliers de gens ayant tout essayé, sans succès, vous soulagera immédiatement.

Si vous avez digestions pénibles, lourdeurs, Aigreurs, gaz, brûlures, vomissements, oppression après les repas, constipation, c'est l'estomac qu'il faut soigner si vous voulez éviter l'ULCÈRE à l'estomac, voire même le CANCER. N'hésitez pas, soignez et sauvez votre estomac par l'emploi de

L'ALGO-DIGESTINE

L'ALGO-DIGESTINE est absolument inoffensive et ne contient que des produits agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin. — En vente 9 fr. 60 dans toutes pharmacies ou envoi franco laboratoire P. PONCET, Ex-pharmacien-chimiste principal de la marine, 19, avenue du Pont-Neuf, Limoges

M. H. FABRE, horloger diplômé

12, rue St-James, CAHORS.

prévient sa nombreuse clientèle qu'il se lient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. *Travail soigné garanti sur facture.*

ASSURANCES

Portefeuilles Grande Compagnie

à céder à CAHORS et FIGEAC

Ecrire **TARDY, 15, rue Eguillerie, PÉRIGUEUX.**

MÉNAGE 2 personnes cherche à louer appartement 3 à 4 pièces, très pressé.

S'adresser au Bureau du Journal.

VINS DU ROUSSILLON

Mme GABIN informe ses nombreux clients, qu'elle a toujours le dépôt des **Vins si réputés du Roussillon** de la **Maison Oriol.**

Vous trouverez en vous adressant à elle, des **Vins nouveaux supérieurs aux prix les plus bas.**

Mme GABIN, *rue des Jacobins,* Cabessut Cahors.

En l'honneur du BAL des POMPIERS

RÉVEILLON

à l'Auberge de Douelle

TRICOTEUSES Rectilignes, Circulaires, toutes jauges. Laines, cotons, fils. Prix de gros. Cat., éch., apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, Cours Pasteur, BORDEAUX.

Automobiles MATHIS

Voitures de Tourisme, Conduite Int. 7 ch. à partir de **19.900 fr.**

Emysix, six cylindres, cond. int. à **29.900** et au-dessus.

Voitures Utilitaires (350 K.), 7 ch.

Boulangère à conduite int. à **19.900.**

Torpédo Commercial, **18.900.**

Voitures Utilitaires 500 K., 7 ch.

Boulangère, cond. int., **22.500 fr.**

Torpédo Commercial, **21.900.**

Voitures Utilitaires 1.250 K., 10 ch.

Châssis nu, **22.900.**

Avec conduite int., **26.900.**

Camionnette bâchée avec cond. int., **28.900.**

Toutes ces machines ont 4 vitesses et une marche arrière, 4 ressorts entiers, un cadre entier, éclairage et démarrage électrique. Catalogues et renseignements.

PRADIÉ, Père et Fils, Boulevard Gambetta.

E. ROBERT

TAILLEUR

21, rue des Boulevards, CAHORS

Complets sur mesure à partir de 290 fr. — **Pardessus sur mesure** depuis 300 fr.

Atelier spécial de réparations, retournages de toutes sortes de vêtements

Travaux à façon — Prix modérés

PROCHAINEMENT !!!

Le **« Café du Palais National »**

BOULEVARD GAMBETTA

Servira des petits repas à la carte

Produits de 1er choix

A vendre pour cause de maladie

Petite auto

dite « Cyclecar Alcyon »

2 places, avec capotage et pare-brise, 4 roues et une de rechange

-:- Etat complètement neuf -:-

S'adresser à **MIQUEL Antoine** à BELFORT par Lalbenque (Lot).

MEUBLES

COMBROUSE Fils

3, rue Maréchal-Joffre — CAHORS

CHAMBRES à coucher - SALLES à manger

SIÈGES - GLACES - LITERIE

Lavabos — Petits Meubles

Dépositaire des Sièges STELLA

FABRICATION GARANTIE

Prix Exceptionnels

VOS CHAUSSURES CRÊPES

Sont réparables et ressemelables, ces travaux étant exécutés par moi-même sont garantis. Livraison en 3 jours.

Ressemelage GABRIEL, 14, place des Petites-Boucherie, Cahors.

AVIS

Contrairement aux bruits que l'on fait courir, **M. Gaston FABRE,** *Coutelier,* rue St-James, prévient sa nombreuse clientèle qu'il continue comme par le passé le **repassage** et la **vente des couteaux, ciseaux,** etc.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur Albert BASTIT, marchand de bois, demeurant à Cahors, Place St-Laurent, n° 3.

Convocation des Créanciers pour Concordat ou Contrat d'union.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées sont invités à se rendre :

Le *onze décembre prochain, jour de mardi, à dix heures,*

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice,

Pour entendre le rapport qui sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, — sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le liquidé pour obtenir le concordat, — et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article *quatorze* de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,
E. MANEYROL.

Les conseilleurs sont parfois les payeurs

On dit que « les conseilleurs ne sont pas les payeurs » parce que, la plupart du temps, les personnes qui vous donnent des conseils, n'ont pas expérimenté ce qu'elles vous disent de faire. Mais il n'en est pas de même quand on vous recommande les Pilules Pink. Les personnes qui vous incitent à en prendre en on fait usage et peuvent, par conséquent, en toute connaissance de cause, vous affirmer leurs imcomparables propriétés.

Mlle Germaine Bazain (Phot. Alice Groult).

Et en effet, les Pilules Pink sont bien la médication convenant le mieux à toutes les personnes atteintes d'une des nombreuses affections consécutives à l'appauvrissement du sang et à l'affaiblissement du système nerveux.

Les Pilules Pink restituent au sang appauvri sa teneur en globules rouges et en éléments nutritifs, elles renouvellent la vigueur du système nerveux et stimulent énergiquement toutes les fonctions de l'organisme.

« Je ne puis que me féliciter d'avoir fait usage des Pilules Pink — déclare Mlle Germaine Bazain, chez Mme Lauger, à La Barre-en-Ouche (Eure). Etant très anémique, les Pilules Pink ont très vite profondément amélioré l'état de ma santé. Et c'est certainement grâce au Pilules Pink que je suis aujourd'hui complètement rétablie. Les Pilules Pink sont vraiment un remède souverain. »

« Remède souverain », c'est une expression qui revient sans cesse. Et l'on peut, en effet, affirmer que les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

CHEMIN de FER de PARIS à ORLÉANS

LIVRET-GUIDE OFFICIEL
(Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1928.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris (13e).

NOTE

Le public est informé que depuis le 6 octobre dernier, les conditions d'admission des voyageurs, dans le train express 78, sont les suivantes :

Ce train prendra les voyageurs effectuant un parcours simple :

de 300 km. en 1re classe
de 600 km. en 2e classe
de 700 km. en 3e classe

Les autres conditions d'admission dans ce train restent sans changement.

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

FOURRURES
ROBES -:- MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

ETUDE
DE
Me François DIDIER
AVOUÉ A CAHORS
41, Boulevard Gambetta, 41
Successr de Mes HUARD, Camille SAUTET et Léon TALOU

EXTRAIT
D'UN
JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil Départemental du Lot, le dix-huit Mars mil neuf cent vingt-sept, enregistré, signifié, publié conformément à la loi, et par suite passé en force de chose jugée,

Entre : Madame Léa CURE, ménagère, épouse du sieur Maurice NONET, avec lequel elle est domiciliée de droit à Soturac, mais autorisée à résider et résidant de fait à Cavagnac, commune de Soturac,

Ayant le dit Maître HUARD pour avoué constitué,

Et: le dit Maurice NONET, cultivateur, domicilié à Soturac,

Il appert :

Que le divorce des époux NONET-CURE a été prononcé aux profits de la femme, aux torts et griefs du mari qui a été condamné aux dépens.

Pour extrait certifié conforme.
Cahors, le 27 Novembre 1928.

L'avoué poursuivant :
F. DIDIER.

ASSISTANCE JUDICIAIRE
décision du Bureau de Cahors du 20 Janvier 1927

200 fr. par semaine, sans quitter emploi, personnes 2 sexes, travail facile toute l'année. Timbre pour réponse. **CAVOR**, 36 bis, rue Ballu, PARIS

VOULEZ-VOUS RÉUSSIR
en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Ecrivez à **F. MAJOIS, 59**, rue Rochechouart, service 65, Paris (9e) et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs de la **PIERRE STAURA**, le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
Secrétariat Général des P. T. T.

POSTE OMNIBUS RURALE

Service Postal, Transports de Voyageurs, de Colis postaux, de Messageries (G. V. et P. V.) et de Commissions de toute nature

HORAIRES DU CIRCUIT DE CAHORS A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE 1927

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1 Lundi, Mercredi, Vendredi — Matin	HORAIRE N° 1 — Soir	LOCALITÉS	HORAIRE N° 2 Mardi, Jeudi, Samedi — Matin	HORAIRE N° 2 — Soir
Cahors-Gare	dép. 7h20	arr. 19h20	Cahors-Gare	dép. 7h20	arr. 19h20
Cahors R. P.	7 30	19 5	Cahors R. P.	7 30	19 5
La Capelle	7 50	18 50	Sept-Ponts	7 40	18 55
Trespoux	8 5	18 35	Le Montat	7 50	18 45
Le Colombié	8 15	18 25	Granéjouls	8 5	18 35
Le Cluzel	8 30	18 10	Bédrines	8 15	18 25
Labastide-Marnhac	8 45	17 55	Pern	8 25	18 15
Lhospitalet	9 »	17 40	Boisse	8 40	18 »
Cézac (La Capilière)	9 15	17 25	Cézac (La Capilière)	8 55	17 45
Boisse	9 30	17 10	Lhospitalet	9 10	17 30
Pern	9 45	16 55	Labastide-Marnhac	9 25	17 15
Bédrines	9 55	16 45	Le Cluzel	9 40	17 »
Granéjouls	10 5	16 35	Le Colombié	9 55	16 45
Le Montat	10 15	16 20	Trespoux	10 5	16 35
Sept-Ponts	10 25	16 10	La Capelle	10 20	16 20
Cahors R. P.	arr. 10 35	dép. 16 »	Cahors R. P.	arr. 10 35	dép. 16 »
Cahors-Gare	» »	» »	Cahors-Gare	» »	» »

(Lire de bas en haut ↑ / Lire de haut en bas ↓)

NOTA. — Le dimanche les horaires n°s 1 et 2 seront observés alternativement

TARIF DES VOYAGEURS

Sens Cahors-Lacapelle-Trespoux, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION																		
	CAHORS Bureau de Poste	LACAPELLE	TRESPOUX	LE COLOMBIÉ	LE CLUZEL	LABASTIDE-MARNHAC	L'HOSPITALET	CÉZAC (La Capilière)	BOISSE	PERN	BÉDRINES	GRANÉJOULS	LE MONTAT	SEPT-PONTS	CAHORS Bureau de Poste	CAHORS-GARE
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
CAHORS-GARE	1 »	1 »	2 25	3 »	3 75	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
CAHORS-BUREAU DE POSTE		1 »	2 »	2 75	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LACAPELLE			1 25	2 »	2 75	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
TRESPOUX				1 »	1 50	2 50	3 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE COLOMBIÉ					1 »	1 75	2 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE CLUZEL						1 »	2 »	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LA BASTIDE-MARNHAC							1 »	2 75	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
L'HOSPITALET								1 75	2 75	4 »	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEZAC (La Capilière)									1 25	2 50	3 25	3 75	4 75	4 75	5 »	5 »
BOISSE										1 25	2 25	2 75	3 75	3 50	4 75	5 »
PERN											1 »	1 75	2 50	2 75	4 »	4 25
BEDRINES												1 25	1 75	2 »	3 50	3 50
GRANEJOULS													1 25	1 »	2 25	2 50
LE MONTAT															1 50	1 50
SEPT-PONTS																

Sens Cahors-Sept-Ponts-Le Montat, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION															
	CAHORS Bureau de Poste	SEPT-PONTS	LE MONTAT	GRANÉJOULS	BÉDRINES	PERN	BOISSE	CÉZAC (La Capilière)	LHOSPITALET	LABASTIDE-MARNHAC	LE CLUZEL	LE COLOMBIÉ	TRESPOUX	LACAPELLE	CAHORS Bureau de Poste	CAHORS-GARE
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
CAHORS-GARE	1 »	1 50	2 50	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
CAHORS-BUREAU DE POSTE		1 50	2 25	3 50	4 »	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
SEPT-PONTS			1 »	2 »	2 75	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE MONTAT				1 25	1 75	2 50	3 75	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
GRANEJOULS					1 »	1 50	2 75	3 75	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
BEDRINES						1 »	2 25	3 25	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
PERN							1 25	2 50	2 75	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
BOISSE								1 25	1 75	2 75	3 50	4 25	4 50	5 »	5 »	5 »
CEZAC (La Capilière)										1 »	2 »	2 50	3 50	4 50	5 »	5 »
LHOSPITALET											1 »	1 75	2 50	3 50	4 50	5 »
LABASTIDE-MARNHAC												1 »	1 50	2 75	3 50	4 50
LE CLUZEL													1 »	2 »	2 75	3 75
LE COLOMBIÉ														1 25	2 »	2 25
TRESPOUX															1 »	1 »
LACAPELLE																

Tarif des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs	0 fr. 60
3 à 5 kilogs	1 fr. »
5 à 10 kilogs	1 fr. 50
10 à 25 kilogs	2 fr. 25
25 à 50 kilogs	3 fr. 50

Bicyclettes accompagnées ... 1 fr. ; en messag., suiv. poids
Voitures d'enfants accompag. 1 fr. — —

TARIF DES COLIS POSTAUX

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.

SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :

1° vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;
2° réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;
3° vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies ;
4° réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;
5° émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs ;
6° paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires.

En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Cahors pour effectuer :

1° l'expédition et la distribution des correspondances ;
2° l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs ;
3° le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 francs et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;
4° le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;
5° les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Epargne ainsi que les règlements et les remplacements des livrets ;
6° l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les déposants :

a) émission de mandats supérieurs à 500 fr.	0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
b) paiement de mandats supérieurs à 500 fr.	
c) versements et remboursements à la C. N. E.	
d) Règlement et remplacement des livrets...	0 fr. 10 par livret.
e) Expédition des télégrammes	0 fr. 20 par télégramme.

COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Cahors et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulanger, boucher, épicier, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

Cahors, Imp. Coueslant (*personnel intéressé*). — 34.716

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 35

UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR

Claude FARRÈRE

QUATRIEME PARTIE

...A pied, à cheval, en voiture, en sampang...

IX

AU FIL DE L'EAU

On avançait, pourtant, sous l'effort rythmé des deux sampanières qui tantôt godillaient, de leur aviron à long manche, contre lequel elles appuyaient violemment tout le poids de leur corps musclé, et tantôt poussaient au fond, à bout de bras, d'un bambou d'au moins douze pieds. A l'entour, c'étaient des rizières plus vertes que tous les gazons d'Irlande, et des nappes de vase d'où sortaient des balises extraordinairement charpentées.

Cô Mi, s'étant informée, sut, d'une des sampanières, que la traversée n'excédait pas trois heures. Elle vint le murmurer sous le toit arrondi, afin de ne pas réveiller Dubourg, s'il dormait par hasard. Mais Dubourg ne dormait pas.

— Merci, dit-il. — Petite Cô Mi, venez vous asseoir près de moi.

Elle obéit.

— Elles vous ont bien dit que nous n'en avions plus que pour trois heures, les congaïs ?

Cô Mi inclina la tête.

— Alors, on doit déjà voir Quang-Yen. Un monticule, une taupinière, une petite bosse, sur l'horizon plat du delta.

— On voit, — dit Cô Mi.

— Très bien. Quand vous remonterez, vous regarderez encore.

Elle fit le geste de se lever pour escalader les trois marches qui séparent le fond du sampan du pont supérieur, qui ne règne que sur l'avant et sur l'arrière. Mais Dubourg la retint :

— Restez. J'ai quelque chose à vous dire. Je ne sais pas très bien comment vous le dire, par exemple...

Il se tut un bon moment, songeur. Elle guettait le fond de ses yeux, comme afin de lui épargner la peine de choisir ses paroles. Mais c'était difficile, en effet. Il dut parler :

— Petite Cô Mi, ce Quang-Yen, où nous allons, figurez-vous que c'est là que j'ai commencé de vivre... Oh ! il y a très longtemps, vous pensez bien. Comprenez-moi bien : je ne veux pas dire que j'y sois né. Mais j'étais encore un poulain bien jeunet, quand je suis venu au Tonkin pour la première fois. Et le hasard a voulu me jeter à Quang-Yen, pour mes débuts dans la vraie vie. C'est ici, dans les murs de ce vieil hôpital, et au pied de cet ancien rempart contre lequel on a accroché un appontement, que j'ai ouvert les yeux sur le monde, sur les hommes, les femmes, sur la beauté, l'énergie, l'amour, sur tout. Alors, en cette heure où je vais finir..., je ne dis pas mourir, je dis finir : finir ma vie véritable, ma vie d'activité et de force... eh bien ! je ne suis pas fâché de vous avoir près de moi, vous, à qui j'ai fait commencer, sous mes ordres, votre vie d'activité et de force, à vous... une vie, mon Dieu ! pas tellement différente de la mienne. — Ah ! non ! ne faites pas la modeste: vous êtes devenue peu à peu une assez grande bonne femme... quelqu'un qui saura désormais non seulement gagner son pain quotidien, à soi, comme c'était votre ambition jadis, mais encore aider beaucoup d'êtres moins aptes, et faire des choses : bâtir, édifier, commander aussi... et manœuvrer, et vaincre. — Petite Cô Mi...

Elle écoutait, avec, dans ses prunelles, un grand, un immense orgueil qui les incendiait peu à peu. Il acheva :

— Petite Cô Mi, dans cet hôpital où nous allons attendre les quelques semaines ou les quelques mois indispensables à me retaper, à me rendre capable de supporter notre traversée de retour, je ne suis pas fâché de vous avoir auprès de moi. Il me semble que ce sera comme un testament que je vais avoir le temps de faire et de bien faire, afin de vous léguer, à vous, tout ce qu'il y avait en moi de vigoureux et de sain. Et je sais que vous en ferez bon usage.

CINQUIEME PARTIE

...Etc..,

I

LA BONNE MÈRE

M. Charles Roseville, février finissant, venait de s'offrir quinze jours de Riviera, comme il faisait à peu près chaque année. Et ce fut juste au débarqué du train qui le ramenait dans sa terre normande que son chauffeur lui remit un télégramme qu'il n'attendait certes pas :

— Arrivé d'hier soir, monsieur...

Etonné, M. Roseville, qui recevait peu de dépêches, écarquilla les yeux quand il eut déchiré la bande bleue. A telles enseignes qu'après avoir lu tout bas, il crut devoir relire à voix haute :

« *Charles Roseville, Roseville (Orne).*

« 2576 27 21 17.40. *Grièvement blessé, mais convalescent, arrivera Marseille 26 février, vers six heures soir, paquebot « André Lebon ». Serai très heureux vous voir sitôt débarqué. Affections. Dubourg.* »

Le chauffeur avait entendu, naturellement. Il n'hésita pas à questionner son maître :

— Monsieur va repartir, probable ? On est déjà au 23, à ce matin.

— Probable, en effet, — répondit M. Roseville, familier.

Depuis que Mlle Tirlemont l'avait refusé, plutôt cavalièrement, M. Roseville, dégoûté sans doute des tentatives matrimoniales, s'était confiné dans un célibat résolu. Il continuait de vivre sur ses domaines, dans une solitude que d'aucuns nommaient farouche, mais qui le contentait, lui. Et il écrivait parfois au seul réel ami qu'il se connût, M. Dubourg. Mais cette correspondance n'était pas si fréquente que M. Roseville eût appris déjà la tragique aventure dont M. Dubourg s'était tiré par une manière de miracle.

La terre de M. Roseville méritait l'éloge que Mme Tirlemont en avait fait jadis, — tout à fait au hasard, il est vrai, — parlant à sa fille Mimi : c'était réellement une belle, une très belle terre, vaste comme un canton, cultivée avec amour, et qui eût été du plus grand rendement, si toutes les méthodes modernes y eussent été appliquées. Telle quelle, M. Roseville, l'exploitant, s'en trouvait riche.

Il en avait surtout l'amour. A ce point qu'ayant, sitôt reçu la dépêche de Dubourg, et quoique réellement inquiet de son vieil ami, — de son seul ami, aurait-il pu dire avec exactitude, — il ne résista tout de même pas au besoin de revoir, après une absence de la moitié d'un mois, ses champs, ses prés, ses bois, son élevage. Il se fit seller son cheval favori et galopa par tout le domaine. Et, certes, il aimait bien son ami ; mais il rentra de cette longue chevauchée le cœur tout de même ragaillardi. Pour un peu, il se fût étonné des mines de circonstance que tous ses gens avaient cru devoir arborer...

Il n'en repartit pas moins pour Marseille le lendemain soir, et très anxieux. C'était un honnête homme qui aimait bien les gens qu'il aimait.

A Marseille, quarante heures plus tard, il assiégeait les bureaux de la Compagnie, situés comme on sait, sur cette place que tous les vieux Marseillais nommeront toujours la place Centrale. Et il se heurta, comme dans beaucoup de Compagnies françaises, tellement officielles qu'elles ont pris modèle sur les administrations de l'Etat, à maintes personnes souriantes et courtoises, dont aucune ne savait au juste à quelle heure pouvait bien arriver le paquebot *André Lebon*. C'est à bout d'explications que M. Roseville, ne sachant comment en sortir, eut l'idée de montrer sa dépêche à un employé, d'ailleurs jeune et subalterne. Et cet employé, ayant lu, non sans un très vif intérêt, qu'il ne dissimula pas, que M. Dubourg avait été grièvement blessé, qu'il était toutefois convalescent, et qu'il arriverait à Marseille vers six heures du soir, n'hésita pas à conseiller très fort à M. Roseville de s'en tenir strictement aux indications du télégramme.

(*A suivre*)